

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 396 DU JEUDI 04 SEPTEMBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500



L'ouverture des classes reportée au 6 octobre 2025

Ce n'est pas une pression des parents d'élèves (MEPU-A)



Edito à vue d'Aigle

18 jours pour convaincre les électeurs !

Du 31 août au 18 septembre 2025, 24 partis politiques et 4 organisations de la société civile mènent campagne en vue du scrutin référendaire prévu le 21 septembre prochain. Et pour définir les règles liées à ladite campagne, la Haute Autorité de la Communication (HAC), que préside Boubacar Yacine Diallo, a convié partis politiques, mouvements de soutien, associations et organes de presse à une rencontre à son siège...

Suspension de Guinee360.com pour 3 mois P.2



La grosse colère du site d'information

Campagne référendaire, arrivée de nouveaux billets P.4



Le gouvernement prend la parole (Ousmane Gaoual Diallo)

Nouvelle constitution P.7



« Comme en 1958, nous appelons le peuple à voter NON ! » (BL Faya Millimouno)

Campagne référendaire P.3

24 partis politiques et 4 organisations de la société civile autorisés à passer à la RTG

Amadou Oury Bah, PM P.5

« Le dimanche 21 septembre, nous aurons rendez-vous avec notre destin... »

Un appel à la paix et à la sécurité P.5
Les riverains de la route Le prince demandent des garanties

Édito à vue d'aigle



18 jours pour convaincre les électeurs !

Du 31 août au 18 septembre 2025, 24 partis politiques et 4 organisations de la société civile mènent campagne en vue du scrutin référendaire prévu le 21 septembre prochain. Et pour définir les règles liées à ladite campagne, la Haute Autorité de la Communication (HAC), que préside Boubacar Yacine Diallo, a convié partis politiques, mouvements de soutien, associations et organes de presse à une rencontre à son siège. Un tirage au sort supervisé par un huissier de justice a été organisé pour connaître l'ordre de diffusion à la RTG des messages de campagne de ces acteurs sociopolitiques : UDG (Parti) ; ROPACIPH (Société civile) ; UNPG (Parti) ; RGUD (Parti) ; RGP (Parti) ; FPTD (Parti) ; PDP (Parti) ; UNG (Parti) ; BAG (Parti) ; PJDG (Parti) ; PGD (Parti) ; PUSG (Parti) ; ARP (Parti) ; La NG (Parti) ; UPG (Parti) ; PGSD (Parti) ; MSP (Parti) ; FAN (Parti) ; DEPEG (Société civile) ; PGC (Parti) ; USEG (Société civile)

; FND (Parti) ; BL (Parti) ; AFC (Parti) ; PPRG (Parti) ; UPR (Parti) ; ZEZO-GUI (Société civile) ; RDN (Parti). A rappeler que le corps électoral compte désormais 6.768.458 électeurs, incluant les Guinéens résidant à l'étranger. C'est du moins le chiffre fourni par la Direction générale des élections. Les régions de Conakry et de Kankan viennent en tête, avec respectivement 1.543.022 électeurs et 1.522.956 inscrits. Elles concentrent près de la moitié du corps électoral. La région de Kindia vient en troisième position, avec 882 649 électeurs, devant Nzérékoré (828 124 inscrits) et Boké (596 519 électeurs). Quant aux régions de Faranah, Labé et Mamou, elles comptent respectivement 491 277, 446 750 et 331 890 électeurs. Sans oublier les 125.271 inscrits au niveau de la diaspora. Le Premier ministre Amadou Oury Bah a fait une sortie pour inviter les Guinéens à voter Oui. « Le dimanche 21 septembre, nous aurons rendez-vous avec notre destin. Ce jour-là, chacune et chacun d'entre nous pourra, avec responsabilité et fierté, écrire une nouvelle page de notre histoire commune. Le projet de Constitution qui nous est proposé est le fruit de nos combats, de nos aspirations profondes, et de notre volonté collective de bâtir une République plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Ce texte consacre l'État de droit, renforce les libertés fondamentales, et ouvre des perspectives nouvelles pour la stabilité et le développement de notre Guinée. Comme en 1958, nous avons aujourd'hui l'opportunité de tourner la page des incertitudes, pour en ouvrir une autre, marquée par l'unité, la réconciliation et la confiance en notre avenir. », a déclaré le chef du Gouvernement. Les partis membres des Forces vives de Guinée (RPG, UFDG, UFR) disent ne pas être concernés par ce scrutin. Pour sa part, le Bloc libéral de Faya Millimouno appelle le peuple de Guinée à rejeter le projet de nouvelle constitution soumis à référendum en votant "Non" le 21 septembre. Le PUP de Fodé Bangoura et l'UNPG de François Louncény Fall ont donné des signes de vote en faveur du "Oui". Les uns et les autres ont jusqu'au 18 septembre pour convaincre les électeurs aux quatre coins du pays et à l'étranger.

Kéfina Diakité



Suspension de Guinee360.com pour 3 mois
La grosse colère du site d'information



La Haute Autorité de la Communication a suspendu pour trois mois (du 1er septembre au 1er décembre 2025), le site d'informations en ligne Guinee360. L'organe d'autorégulation des médias en Guinée reproche à cet organe de presse, une faute professionnelle et manipulation de l'information. Le directeur de publication délégué de ce site, Abdoul Malik Diallo conteste les raisons évoquées par l'institution et promet si possible, des recours au niveau des instances judiciaires.

L'Aigleinfos : Comment vous réagissez aux arguments apportés par la HAC suite à la fermeture de votre média ?

Abdoul Malik Diallo : Nous avons accueilli cette décision avec stupéfaction. C'est un choc, surtout au regard des motifs avancés, manipulation de l'information et manquement professionnel. Nous n'avons reçu aucun courrier officiel de convocation, sinon nous aurions dû répondre à la HAC pour une confrontation. Dans sa décision, la Haute Autorité de la Communication dit que l'administration générale de Guinée 360 a été alertée par son collègue. Ce n'est pas exact. Aucun courrier ne nous a été adressé. Certains parmi nous ont seulement été appelés au téléphone. Ce n'est pas une démarche professionnelle pour un organe de régulation.

L'Aigleinfos : Mais ce n'est pas ce que le courrier de la HAC dit. Il est mentionné que votre média ou les membres de cet organe ont été informés des griefs qui ont abouti à la fermeture du site ?

Abdoul Malik Diallo : Personnellement, c'est le président de la HAC qui m'a contacté via WhatsApp pour

me reprocher d'avoir transgressé ses propos concernant l'interdiction faite aux médias privés de donner la parole aux partis politiques suspendus ou dissous ou en conflit avec la loi. J'avais l'article sous la main et j'ai pu lui montrer que nos informations étaient exactes. Il a reconnu la véracité des faits et a précisé qu'une décision de clarification serait publiée. Quand il m'a appelé, il m'a même dit que dans l'article que nous avons publié, on a bien fait de signaler que les partis suspendus ou dissous, ne peuvent pas prétendre des passages dans les médias publics, contrairement aux médias privés. Là, il m'a dit que c'était une bonne précision. Il a ajouté que s'il m'a appelé, c'est parce que Guinée 360 était un média sérieux, sinon il n'allait pas appeler. C'est ce qu'il m'a dit avant de couper l'appel via WhatsApp. Le lendemain, un autre commissaire de la HAC, en l'occurrence, M. Amadou Touré, a appelé l'administrateur de Guinée 360 au téléphone pour évoquer une interview avec Souza Konate de l'UFDG, dans laquelle on a demandé à celui-ci de se prononcer suite aux déclarations du président de la Haute Autorité de la Communication. Donc, M. Touré a même annoncé à notre directeur général qu'une sanction pourrait être prise contre le journaliste. Ça, c'est lui qu'il a appelé le dimanche. Ce n'est pas ainsi que la HAC doit informer les médias. L'avertissement officiel doit passer par un courrier et une convocation pour confrontation. Vous pouvez le vérifier par vous-même sur Guinée 360. Et donc, on ne connaît pas quel article la HAC considère comme une manipulation ou comme un manquement. On ne sait pas jusque-là. On ne nous a pas écoutés avant de prendre la décision.

L'Aigleinfos : Envisagez-vous des démarches à entreprendre afin que vous soyez vite rétablis pour reprendre le travail ?

Abdoul Malik Diallo : La loi nous permet de contester cette décision liberticide devant la Cour suprême. Nous entendons le faire pour obtenir notre rétablissement, car nous n'avons commis aucune faute professionnelle.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce que vous demandez à vos lecteurs en attendant que les choses entrent en ordre ?

Abdoul Malik Diallo : Je tiens quand même, pour conclure, à rassurer les lecteurs de Guinée 360, que notre média reste indépendant, indépendant, et restera indépendant, et continuera son travail d'information dès que nos droits seront rétablis, parce que la liberté de la presse est un principe fondamental, et nous ne céderons pas face à la censure. Ça, au moins, c'est clair. Nous sommes indépendants et nous le resterons.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Abdoul Malik Diallo, directeur de publication adjoint du site Guinee360.com !

Abdoul Malik Diallo : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Photographe: Moustapha Camara
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



**Campagne référendaire
24 partis politiques et 4 organisations de la société civile
autorisés à passer à la RTG**



Le vendredi 29 août, il s'est organisé à la Haute Autorité de la Communication (HAC), un tirage au sort supervisé par un huissier de justice, pour déterminer l'ordre de diffusion à la RTG des messages de campagne des partis politiques et des organisations de la société civile a été établi. Ce sont 24 partis politiques et 4 organisations de la société civile qui ont été retenus à cet effet

L'ordre de passage a été établi comme suit : UDG (Parti) ; ROPACIPH (Société civile) ; UNPG (Parti) ; RGUD (Parti) ; RGP (Parti) ; FPTD (Parti) ; PDP (Parti) ; UNG (Parti) ; BAG (Parti) ; PJDG (Parti) ; PGD (Parti) ; PUSG (Parti) ; ARP (Parti) ; LaNG (Parti) ; UPG (Parti) ; PGSD (Parti) ; MSP (Parti) ; FAN (Parti) ; DEPEG (Société civile) ; PGC (Parti) ; USEG (Société civile) ; FND (Parti) ; BL (Parti) ; AFC (Parti) ; PPRG (Parti) ; UPR (Parti) ; ZEZOGUI (Société civile) ; RDN (Parti). Dans son intervention de circonstance, après le tirage, Me Bakari Namori Camara,

huissier de justice, a déclaré : « En tant qu'officier ministériel, j'ai été requis par la HAC pour officier ce tirage au sort. La campagne référendaire s'ouvre dimanche et il s'agit de déterminer l'ordre de passage des partis politiques agréés et des plateformes de la société civile. Le MATD a transmis une liste des partis et plateformes à jour, et nous avons travaillé à partir de ces listes. Nous avons tiré 24 partis politiques présents aujourd'hui et 4 plateformes de la société civile...En vérité, les mouvements de soutien ne sont pas des entités légales. Ce sont des militants et sympathisants

qui se réunissent, mais légalement, ce ne sont pas des partis politiques. La campagne étant encadrée par la loi, seuls les partis et plateformes agréés peuvent passer à la RTG. »

Mamadou Oury



Référendum constitutionnel

La consigne de vote de Faya Millimouno du BL



A la faveur d'une conférence de presse organisée le 1er septembre, le Bloc Libéral (BL) de Faya Millimouno appelle clairement le peuple de Guinée à voter NON au référendum constitutionnel du 21 septembre prochain.

Les Guinéens se rendront aux urnes le 21 septembre prochain pour se prononcer sur le projet de nouvelle constitution soumis à référendum, en votant oui ou non. Si certains partis politiques ont déjà donné des consignes de vote pour le "oui", d'autres par contre appellent à rejeter le texte en votant "Non". C'est le cas du Bloc Libéral (BL) de Faya Millimouno qui a appelé lundi 1er septembre 2025 le peuple de Guinée à voter NON. « C'est un autre coup d'État constitutionnel qui est en téléchargement. Nous ne l'accepterons pas. Nous allons mobiliser des personnes sur les réseaux sociaux pour expliquer la dangerosité de cette Constitution. », a martelé le chef de file du BL. Et de préciser : « Quand vous lisez tous les pouvoirs accordés au président, comparez-les à ceux d'un monarque. Dans une monarchie absolue, le président guinéen aurait plus de pouvoirs... Quand on ne lit pas entre les lignes, on peut croire que les droits et libertés sont maintenus tels qu'énoncés dans les constitutions passées. Mais si vous

lisez attentivement, vous comprendrez que c'est cadencé. », A propos de la gratuité de l'éducation citée comme une innovation du projet de nouvelle constitution, Dr Faya Millimouno dénonce ce qu'il assimile à un mensonge. Il rappelle que cette mesure a toujours existé dans les constitutions précédentes de la Guinée. Faisant allusion à la gouvernance CNRD, il dit à qui veut l'entendre qu'il y a plus de corruption aujourd'hui qu'au temps de Conté. « Mais avec Conté, nous avons la démocratie. », ajoute-t-il. Au nom du Bloc libéral, Ibrahima Bemba Bah a lancé cet appel : « Comme le 28 septembre 1958, lorsque la Guinée a dit non à la colonisation et à la France, le 21 septembre 2025, nous, au sein du Bloc Libéral, appelons nos militants, nos sympathisants et l'ensemble du peuple de Guinée à voter NON ». Reste à savoir maintenant si cette consigne de vote sera suivie à la lettre par les militants et sympathisants du Bloc Libéral (BL).

Kaba Kankoula

Référendum du 21 septembre

Louncy Fall appelle les militants de l'UNPG à voter "Oui"



Dans une déclaration publiée dans la presse, l'Union Nationale des Patriotes de Guinée (UNPG) de Louncy Fall appelle ses militants à voter OUI en faveur du projet de nouvelle Constitution.

« Mes chers compatriotes La Guinée, notre pays, bien aimé, s'apprête à franchir une nouvelle étape de son histoire. L'adoption d'une nouvelle constitution. Tout au long de son histoire, l'aspiration profonde de notre Peuple aura été l'avènement d'une société démocratique, respectueuse des libertés

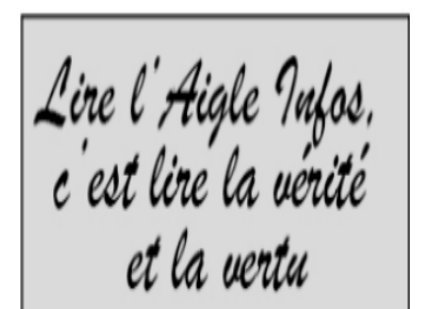
fondamentales, susceptible d'impulser son plein développement socio-économique. La trajectoire a, certes été souvent jonchée d'embûches, mais cela n'ajamais altéré, n'a résilié, ni sa détermination. Depuis le 5 septembre 2021, notre pays traverse une période de transition. L'idéal qui a soutenu notre

retour dans l'arène politique reposait sur les engagements contenus dans la Charte de la Transition. C'est la raison pour laquelle nous avons créé notre parti, l'Union nationale des Patriotes de Guinée, UNPG, qui est un parti politique profondément investi de la volonté d'un Renouveau National. Notre vision est d'œuvrer,

dans la paix, à la transformation de la Guinée. Dès sa création, l'UNPG s'est prononcé contre la violence, en privilégiant le dialogue. Nous avons déjà indiqué notre option pour le référendum à venir. Nous devons tout faire pour œuvrer pour le retour à un ordre constitutionnel normal et la restauration de l'Etat de droit, cadre légal pour son épanouissement harmonieux. Notre parti a donné sa contribution lors du séminaire organisé à Kindia par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour recueillir les vues des partis politiques. Nous avons noté dans le projet de constitution soumis au Référendum des innovations importantes dans plusieurs domaines. Nous avons la conviction qu'il vaut mieux pour un pays d'être régi par une constitution que de vivre dans un état d'exception.

C'est sur cette base et après une analyse objective et une large consultation avec ses différents organes à la base que le Bureau Exécutif National a décidé d'inviter toutes les militantes et tous les militants du Parti à voter OUI en faveur du projet de la nouvelle constitution le 21 septembre prochain. Que Dieu bénisse la Guinée », lit-on dans ladite déclaration.

Mamadou Oury



Campagne référendaire, arrivée de nouveaux billets Le gouvernement prend la parole (Ousmane Gaoual Diallo)



Le porte-parole du Gouvernement de transition a animé lundi 1er septembre 2025, une conférence de presse. Ousmane Gaoual a évoqué plusieurs sujets préoccupants, notamment la campagne référendaire et la crise de liquidité qui frappe le pays depuis des mois. Cette conférence initiée par les autorités, intervient au lendemain de l'arrivée des nouveaux billets pour amorcer la crise de liquidité. Malgré les différentes interprétations autour de ce sujet, le Ministre a expliqué que cette crise n'est pas économique.

« La crise de liquidité à laquelle nous faisons face aujourd'hui, ce n'est pas une crise économique, ce n'est pas une difficulté économique. C'est une forme d'inquiétude. Ça veut dire qu'on a plus d'argent gardé dans nos portefeuilles ou dans nos coffres-forts ou dans nos domiciles à la maison qu'on a dans les banques. Lorsque chacun d'entre nous prend son argent, au lieu de le déposer à la banque, il le garde à la maison. Forcément, s'il ne dépense pas, l'argent ne va pas circuler, ça ne va pas quitter votre poche pour la poche du voisin. », a-t-il dit. Les billets réceptionnés par la Banque Centrale de la Répu-

blique de Guinée sont importés « conformément aux besoins d'usure et de fonctionnement de notre économie », a précisé le Ministre Gaoual. « Ça ne vient pas remplacer l'argent qui est déjà dans les comptes des particuliers, à domicile ou dans leur coffre-fort », a-t-il ajouté.

Cependant, le porte-parole du gouvernement rassure que l'économie nationale se porte mieux malgré ce qui se raconte. Autre point de la communication de Ousmane Gaoual Diallo, c'est la sortie de Taliby Dabo, ancien coordinateur régional du RPG-AEC sur la disparition des activistes du Front National

pour la Défense de la Constitution. Dans la communication de ce désormais soutien du CNRD, Oumar Sylla dit Foniké Manguè et Mamadou Billo Bah, portés disparus depuis plus d'un an sont bien vivants, bien logés et bien nourris. Le mouvement Tournons La Page a demandé au Procureur de Kankan de déclencher l'action publique afin d'en savoir plus sur ce qu'a dit cet acteur.

Interrogé sur la question, le ministre Ousmane Gaoual Diallo a affirmé que si une structure de la société civile ou les familles des personnes disparues se sentent offusquées,

il leur revient le droit de porter plainte contre Taliby Dabo. Mais il n'est pas du ressort des autorités de la transition. « Si j'étais à la place de cette société civile ou membres de la famille, j'aurais porté plainte contre lui. Vous voulez demander que la justice lui demande des motifs ? Ils n'ont qu'à porter plainte. Ils verront que sur la base de cette plainte, la justice va agir. Le problème qu'on a, c'est que les gens vont se lever pour dire que la société civile demande à ce que le Monsieur soit poursuivi. (...) Si sa déclaration me choque, je dépose une plainte, si elle m'inquiète, je dépose une plainte. Mais si personne ne se plaint, vous voulez qu'on fasse quoi ? Que le procureur s'autosaisisse ? Sur la base de quoi ? Pour dire qu'il a fait une déclaration, il a dit ça, il faut s'autosaisir et le poursuivre. Ceux qui se sentent concernés par cette déclaration de ce Monsieur, qu'il saisisse la justice. Comme ça, il n'y aura pas de soucis d'aller le questionner. C'est très important, mais après, il pourra peut-être dire ce qu'il sait. Mais il faut faire une plainte régulière. Que cette société civile se mobilise pour ça, qu'elle fasse une plainte, elle peut le faire, elle se constitue même partie civile. Ce

n'est pas interdit », a-t-il lancé. La question de financement des élections s'est aussi posée. Le porte-parole du gouvernement rassure l'opinion publique que ce scrutin est totalement financé par le budget de l'Etat. « C'est notre gouvernement qui va tout payer et qui financera toutes les élections dans notre pays. Si on n'est pas capable de payer nos élections, ce n'est pas la peine qu'on nous appelle pays. C'est la Guinée qui paiera toutes ses élections, celle-ci et celles à venir. Quand on parle de "souveraineté retrouvée, de notre fierté", cela en fait partie. Il faut qu'on assume certaines charges de l'Etat, sinon on n'est pas un Etat. Toutes les élections, celle-ci (le référendum, ndlr) et celles qui sont annoncées, seront entièrement financées par l'Etat », a déclaré Ousmane Gaoual Diallo.

Samuel Demba. D



L'ouverture des classes reportée au 6 octobre 2025

Ce n'est pas une pression des parents d'élèves (MEPU-A)



La rentrée des classes n'aura plus lieu le 15 septembre 2025. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Université et de l'Alphabétisation a réaménagé son calendrier désormais reporté pour le 06 octobre prochain. Ce report selon les autorités de l'éducation n'est pas une pression extérieure. Il est celui d'une demande du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation en vue de permettre aux enseignants de s'acquitter librement de leur droit de vote référendaire de ce 21 septembre. Au micro de Aigleinfos, le porte-parole du MEPU-A, Mohamed Ansa Diawara, en a donné les raisons.

L'Aigleinfos : Nous avons vu un communiqué annonçant le report de la rentrée des classes. Qu'est-ce qui a abouti à cette décision étant donné que la date du 15 septembre 2025 avait déjà été donnée ?

Mohamed Ansa Diawara : Évidemment, c'est suite à la demande adressée par le MATD à notre ministère pour la participation de nos enseignants et encadrants au scrutin référendaire qui doit avoir lieu le 21 septembre, nous nous sommes dit qu'il faut reporter parce que ça va créer du vide dans les classes, dans les directions. Donc, c'est sur cette

base que nous avons reconsidéré nos positions en ramenant la rentrée administrative au 25 septembre. En ce moment, après le 21, du 21 au 24 septembre, les enseignants déployés dans des localités loin de leur service pourront regagner et ouvrir administrativement les bureaux.

L'Aigleinfos : Monsieur Ansa Diawara, on sait qu'après cette annonce, il y a eu des voix qui se sont élevées au sein des centrales syndicales, et puis chez les parents d'élèves pour dénoncer une décision unilatérale. Est-ce que vous voulez dire que ce report n'a

rien à voir avec le jugement des associations de parents d'élèves et des syndicats ?

Mohamed Ansa Diawara : Ce report n'a aucun lien avec les différentes réclamations auxquelles vous faites allusion. Pour les syndicats, ça a été bien réglé avant ce report, parce que les dates qui ont été prises, sont issues des différentes concertations entre nous MEPUA et les partenaires sociaux. Et ces partenaires sociaux, ce sont les syndicats, ce sont les APEAE, donc la FE-GUIPAE, et d'autres partenaires techniques. C'est une ambition, ce n'est pas une imposition. Notre souci, et qui est aussi le souci des parents, c'est pour que les enfants soient bien formés, et très bien formés. Voilà le souci qui anime le département.

L'Aigleinfos : Vous n'allez quand même pas négliger l'indignation des parents d'élèves dont la plupart dénonçaient les conjonctures économiques. D'autres même menaçaient de saboter si vous mainteniez cette date ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous n'allons pas aussi arrêter l'école parce qu'un parent n'est pas prêt. Le mois de Ramadan arrive. Donc, encore une fois, c'est une décision pour nous. Nous avions

pris pour le bien des enfants. Pas pour faire mal à un parent d'élèves, ou bien à un syndicat.

L'Aigleinfos : Les structures syndicales parlent d'une décision sage que vous avez prise mais campent sur l'amélioration du statut particulier des enseignants. Que fait le département dans ce sens pour satisfaire le corps enseignant ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous ne gérons pas les revendications syndicales et le syndicat est dans son rôle de réclamer ce qu'il pense bon pour sa corporation. Mais nous n'interférons pas dans la demande faite par le syndicat. Au contraire, nous appuyons ça pour que nos enseignants soient dans les meilleures conditions, pour qu'ils soient en situation de classe. Nos enseignants en général, lorsqu'ils sont dans des situations acceptables, l'enseignement va se porter mieux.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Ansa Diawara, porte-parole du Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation !

Mohamed Ansa Diawara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Un appel à la paix et à la sécurité : Les riverains de la route Leprince demandent des garanties



À l'approche des prochaines élections, une anxiété familiale s'installe chez les habitants de la route Leprince, entre Hamdallaye et Bambeto, dans la commune de Ratoma. Chaque cycle électoral réveille la peur que nos quartiers deviennent des zones de conflit, et que les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre transforment nos vies en cauchemar. Nos cœurs se serrent à l'idée que nos maisons et nos commerces, bâtis avec tant d'efforts, puissent être endommagés ou pillés. Nous craignons, à juste

titre, pour la sécurité de nos familles. La triste réalité est que, lorsque les tensions éclatent, les riverains se retrouvent souvent pris entre deux feux, victimes collatérales de violences qui ne sont pas de leur fait. Le plus douloureux est de voir les forces de l'ordre nous considérer comme des parties prenantes au conflit. Nous sommes de simples citoyens cherchant à vivre en paix. Les jeunes qui lancent des pierres ne sont pas tous nos enfants. Pourtant, nous sommes les premiers à subir les conséquences de ces actions, comme en témoignent les destructions de biens et les arrestations arbitraires. **Nous lançons donc un appel solennel aux autorités guinéennes.** Ne nous oubliez pas. La sécurité des riverains doit être une priorité absolue. Nous demandons :

- **Une présence accrue et dissuasive** des forces de sécurité, non pas pour réprimer aveuglément, mais pour protéger les habitants.
- **Un engagement clair** à éviter de confondre les manifestants avec les résidents, et à respecter nos biens et nos familles.

• **Un dialogue constructif** pour désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégèrent. Nous aspirons à une vie paisible, loin des affrontements. L'élection doit être une fête démocratique, pas une source de douleur et de destruction pour les citoyens. Il est temps de briser ce cycle de violence et de garantir que les droits et la sécurité des riverains ne soient plus sacrifiés sur l'autel de la politique.

Kefina Diakité

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Lisez le journal
numérique sur le site
Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Amadou Oury Bah, PM

« Le dimanche 21 septembre, nous aurons rendez-vous avec notre destin... »



Le top départ de la campagne référendaire a été donné le dimanche 31 août 2025. Le Premier ministre Amadou Oury Bah a mis l'occasion à profit pour inviter les Guinéens à se mobiliser fortement pour le "Oui".

« Chers compatriotes, à l'aube d'un moment historique, nous nous adressons à vous avec espoir. Le dimanche 21 septembre, nous aurons rendez-vous avec notre destin. Ce jour-là, chacune et chacun d'entre nous pourra, avec responsabilité et fierté, écrire une nouvelle page de notre histoire commune. Le projet de Constitution qui nous est proposé est le fruit de nos combats, de nos aspirations profondes, et de notre volonté collective de bâtir une République plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Ce texte consacre l'État de droit, renforce les libertés fondamentales, et ouvre des perspectives nouvelles pour la stabilité et le développement de notre Guinée. Comme en 1958, nous avons aujourd'hui l'opportunité de tourner la page des incertitudes, pour en ouvrir une autre, marquée par l'unité, la réconciliation et la confiance en notre avenir. Durant plusieurs semaines, ce projet a été expliqué, partagé, débattu dans nos villes, nos campagnes, nos ambassades et consulats. Vous avez eu le temps de vous l'appro-

prier. Le temps est venu de le soumettre à votre approbation. Le Gouvernement vous invite à faire de ce vote un moment massif et historique. Dès demain, nous irons de nouveau à votre rencontre. Nous dialoguerons, nous confronterons nos idées, toujours dans le respect républicain. Et le 21 septembre, nous vous invitons, partout en Guinée et dans la diaspora, à vous mobiliser pour le Oui. Ce Oui, n'est pas celui d'un camp contre un autre. C'est celui de la Guinée unie et debout, choisissant la voie de la stabilité, du progrès et de la dignité retrouvée. C'est un Oui pour la paix, un Oui pour des institutions modernes, un Oui pour transmettre un héritage solide aux générations futures. Faisons de ce référendum l'expression vivante de notre démocratie et de notre volonté commune de forger notre destin collectif. Ensemble, portons ce message d'unité, de renouveau et de Cohésion. Ensemble, faisons triompher la Guinée. Vive la République, vive la Refondation, vive la Guinée ! », a déclaré le locataire du Palais de la Colombe, Amadou Oury Bah.

Mamadou Oury

AG du PUP

Hommage à Lansana Conté et consigne de vote en faveur du "Oui"

Le samedi 30 août, à son siège de la Camayenne, le PUP a tenu son assemblée générale hebdomadaire. Son président, Elhadj Fodé Bangoura, a mis l'occasion à profit pour rendre hommage à Lansana Conté et inviter les militants du parti à voter Oui au référendum constitutionnel.



« Le Président Lansana Conté n'était pas seulement un dirigeant, il était une source d'inspiration, un guide et un bâtisseur. Il a consacré sa vie pour la liberté, pour la justice sociale et pour le développement de notre nation. Son combat n'était pas motivé par l'ambition personnelle, mais par une foi inébranlable en l'avenir de notre pays et en la dignité de son peuple. Son héritage est immense : il nous laisse des idéaux, une vision et des valeurs qui doivent continuer à guider notre action politique. Son courage face aux épreuves, sa persévérance dans les moments de doute et son attachement indéfectible aux principes de notre parti resteront à jamais gravés dans nos mémoires... Honorer sa mémoire, c'est poursuivre son combat avec détermination, c'est rester fidèles aux idéaux pour lesquels il a consacré sa vie. Je ne saurais trouver des mots pour dire merci au mouvement conteïste avec lequel nous partageons l'héritage du feu Président Lansana Conté. Les conteïstes présents ici ont toujours démontré que le siège du PUP est leur domicile familial depuis 2020. », a déclaré le président du PUP, Elhadj Fodé Bangoura. Avant d'inviter les militants à s'investir pleinement pour le OUI au référendum constitutionnel du 21 septembre prochain en ces termes : « À la veille de la campagne pour le référendum, je vous exhorte à aller dans les quartiers, dans les familles, pour expliquer le bien-fondé de cette constitution, et à convaincre nos concitoyens de se rendre massivement

aux urnes le jour du référendum. Le mot d'ordre est clair : voter OUI pour la nouvelle Constitution, voter OUI pour l'avenir de notre pays, voter OUI pour la stabilité et le progrès. Mobilisons-nous, restons unis et déterminés. L'avenir de notre chère Guinée est entre nos mains. » Il a par ailleurs dénoncé l'usage non autorisé du logo et des symboles officiels du parti par des tiers. « Nous tenons à rappeler que le logo, les couleurs et les symboles du Parti constituent une propriété exclusive du Parti. Leur utilisation est strictement encadrée par nos textes et ne peut se faire qu'avec l'accord écrit de la Direction nationale. L'usage non autorisé de ces attributs peut prêter à confusion, créer des amalgames et nuire à l'image et à la crédibilité du Parti. Nous invitons donc tous les mouvements de soutien à s'abstenir d'utiliser le logo et les symboles du parti sans autorisation préalable... », a-t-il martelé.

Mamadou Oury

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Lisez le journal
numérique sur le site
Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

L'ouverture des classes reportée au 6 octobre 2025

Le SNE réagit après la fixation d'une nouvelle date



Le Syndicat National de l'Éducation (SNE), par la voix de son secrétaire général, Michael Pépé Balamou (contacté par Media-guinee), a réagi à la décision fixant la rentrée des classes fixée au 06 octobre 2025 et la rentrée administrative au 25 septembre. Une décision prise le 2 septembre par les autorités en charge de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation (MEPUA).

« C'est vrai qu'on n'a pas décidé ensemble la date de ce nouveau report. Mais ils nous ont appelés ce matin pour nous informer. La fixation de la date relève de leurs compétences. Les raisons évoquées sont liées à l'organisation du scrutin référendaire du 21 septembre 2025 », a indiqué Michel Pépé Balamou, rappelant au passage le rôle clé que jouent les enseignants dans le processus électoral. « Ce sont

eux qui constituent l'essentiel du personnel de formation et de gestion des bureaux de vote, jusqu'à la transmission des procès-verbaux. Il serait donc difficile d'ouvrir les classes au même moment. » Il est par ailleurs revenu sur une autre priorité des enseignants, à savoir la signature du statut particulier des enseignants. « Que la rentrée soit fixée au 30 août, au 30 septembre ou au 6 octobre,

nous voulons qu'avant la reprise des classes, le statut particulier soit signé et que les différents points inscrits dans notre plateforme revendicative soient traités. C'est la condition pour une rentrée scolaire réussie et apaisée », dira Michael Pépé Balamou. Pour rappel, le mercredi 27 août 2025, les membres du Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG) ont rejeté fermement la date du 15 septembre 2025 qui avait été arrêtée par le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation pour la rentrée scolaire 2025. Ces leaders syndicaux ont exprimé leur indignation face à ce qu'ils qualifient de décision unilatérale et non concertée. La suite, on la connaît.

Kèfina Diakité



Tribune : Leçons de l'histoire et avenir de l'Afrique



Par Kefina Diakité

En Afrique, l'appétit pour le pouvoir et la conservation des biens mal acquis incitent souvent les dirigeants, qu'ils soient civils ou militaires, à s'accrocher coûte que coûte à leur siège. La stabilité du continent est sacrifiée au profit de l'ambition personnelle, menant à des crises politiques et à une stagnation chronique. Ces leaders préfèrent s'accrocher au pouvoir, même au risque de leur propre vie. Pourtant, en politique, la négociation est la règle. L'épisode du Camp Alpha Yaya, sous le régime de Dadis Camara, transformé en une véritable « banque centrale » pour certains, illustre cette dérive où tout semble monnayable. Mais certaines choses ne

peuvent être négociées. La liberté de penser et d'informer, incarnée par notre cher confrère **Lamine Djirassi**, est de celles-là. Cet inoubliable fils de Kakandé nous a fait voyager, nous révélant les recoins les plus reculés de notre beau pays. Il a rendu les Guinéens « voyageurs immobiles » grâce à la puissance de ses reportages. **Merci à ce jeune frère !** L'Afrique est toujours à l'aube de son développement, perpétuellement en proie aux guerres de pouvoir. Le continent ne parvient pas à s'unir pour se protéger, à l'image de l'OTAN. Cette désunion nous rend vulnérables. Les pays dits « développés », avec leur croissance insouciante et égoïste, épuisent les ressources de notre planète. Lorsque l'espace ne leur offrira plus de solutions, ils se tourneront vers une Afrique qui sert de cobaye, une Afrique vulnérable. C'est pour cela que la voie de l'unité est notre seule chance.

Vivement les États-Unis d'Afrique !

Et pourquoi pas, pour une meilleure gouvernance, **les États-Unis de Guinée !**

Nouvelle constitution

« Comme en 1958, nous appelons le peuple à voter NON ! » (BL Faya Millimouno)



La Guinée est entrée en pleine campagne référendaire depuis dimanche 31 août 2025. Les entités autorisées à se prononcer sur ce projet de nouvelle constitution appellent à voter OUI ou NON en fonction des positions qu'elles défendent. Le parti Bloc Libéral, entité politique dirigée par Dr Faya Lansana Millimouno qualifie ce projet d'un autre coup d'Etat constitutionnel à l'image de celui de 2020, sous le régime Condé. Cet acteur politique a défendu sa position lundi 1er septembre 2025, à l'occasion d'une conférence de presse.

Le président du BL est l'une des rares voix dans le contexte actuel à critiquer le projet de nouvelle constitution. Bien que la forma-

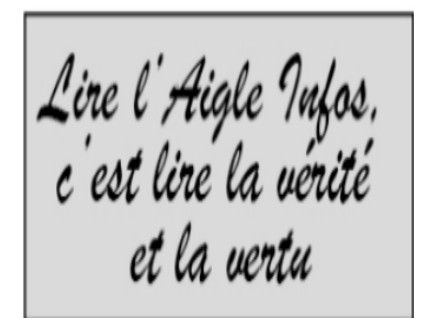
tion ait pris part à la campagne de vulgarisation de ce document, l'opposant estime que le contenu de l'avant-projet de la nouvelle constitution n'est pas celui qui a été présenté au peuple comme projet. Le texte soumis à l'approbation des Guinéens comporte, à l'en croire, de nombreuses dérives institutionnelles. Pour lui, la Guinée n'a pas besoin d'une pléthore d'institutions républicaines à cause de son revenu faible. « Les institutions républicaines on en a à foison. On a même parlé de candidatures indépendantes dont on ne connaît le nombre. Par le passé, notre Assemblée nationale était de 114 députés et pour la future constitution on ne sait pas. (...) Nous

n'étions déjà pas capables en tant que Guinée que je viens de vous décrire pour dire qu'on est incapables de financer l'assemblée nationale ? Pour financer correctement un parlement il faut que les députés soient capables de produire », a-t-il dénoncé. Ce projet de nouvelle constitution donne un pouvoir supranaturel au président de la République à l'image d'une monarchie ainsi qu'une restriction des droits et libertés. « La Guinée n'est pas un empire. Mais ce projet-là, donne beaucoup de pouvoirs au président de la République alors que nous ne sommes pas dans une monarchie. L'opposant a également souligné une rupture entre la Charte de la transition et le projet de Constitution, notamment sur la question de la candidature des membres du CNRD, CNT et ceux du gouvernement. « Pourquoi ils n'ont pas rapporté les dispositions de la charte de la transition ? Ils ont dit auparavant que ni le président de la transition, bref tous les membres des organes de la transition ne seront pas candidats. Mais aujourd'hui, qui est le candidat du Premier ministre ? C'est un coup d'Etat constitutionnel qui est en téléchargement. Nous allons mettre sur les réseaux sociaux et ex-

poser tous les dangers qui se trouvent dans cette Constitution », a annoncé le leader du BL. Autres dispositions dans ce projet de nouvelle constitution, c'est la gratuité de l'éducation, la liberté de la presse et le mandat présidentiel. Ces arguments des promoteurs de ce projet, sont démontés par ce responsable politique. « Ils sont en train de mentir aux Guinéens que si cette constitution est adoptée, l'éducation sera gratuite. Ce n'est pas vrai. Cela a existé depuis la constitution de Sékou Touré. Ce n'est pas nouveau ! Le mensonge a toujours caractérisé ce pays. La liberté de la presse est bâillonnée dans cette Constitution. Je milite pour qu'on supprime la HAC. Le mandat du président, on n'a pas besoin de 7 ans de mandat. Si le développement du pays était lié à la durée au pouvoir, le Cameroun serait le pays plus développé du monde », a-t-il dénoncé. Par conséquent, le Bloc Libéral appelle à voter NON. Mais l'objectif réel de cette conférence était de donner des consignes de vote aux militants du parti et à l'ensemble du peuple de Guinée. Le directeur de communication du parti invite le peuple à sanctionner ce vote du 21 septembre par le NON comme en 1958. « À l'image du référendum du 28 septembre 1958, jour historique pour notre pays au cours duquel la Guinée a dit NON à la coloni-

sation, NON à la France, NON au Général de Gaulle. Aujourd'hui encore, le 21 septembre 2025, nous, au sein du Bloc libéral, nous appelons nos militants, nos sympathisants et l'ensemble du peuple de Guinée à voter NON à cette nouvelle Constitution », a énuméré Ibrahima M'Bemba BAH. Contrairement à d'autres formations politiques, le BL n'appelle pas à un boycott du vote. Il invite plutôt les citoyens à aller exprimer leur droit de vote mais en choisissant le bulletin « ROUGE » synonyme de NON. « Nous demandons à l'ensemble de nos compatriotes, contrairement aux autres formations politiques, de ne pas faire le boycott. Allez dans les urnes, en bon citoyen, choisissez entre les deux bulletins qu'ils vont vous proposer. Il y aura le OUI d'un côté, généralement c'est en blanc, et le NON est en rouge. Choisissez le rouge. Choisissez de vous exprimer. Ne pas choisir, c'est faire un choix ».

Samuel Demba. D



Commune de Matam

Le PDS Badra Koné projette un grand carnaval ce 5 septembre



Le président de la délégation spéciale de Matam, Badra Cheickna Koné, annonce pour ce vendredi 5 septembre 2025, l'organisation d'un grand carnaval, en lieu et place de la manif projetée par les FVG. C'était à la faveur d'une conférence placée sous le signe de l'appel à un « oui » massif à la nouvelle constitution.

Les Forces vives de Guinée (FVG) ont lancé, il y a quelques semaines, un appel à manifester à partir du 5 septembre, en signe de protestation contre la façon dont la transition est conduite par le CNRD et son président, le général d'armée Mamadi Doumbouya. Mais à l'approche de cette date marquant l'avènement au pouvoir des tombeurs d'Alpha

Condé, des voix commencent à s'élever pour mettre en garde les organisateurs ou se prononcer contre toute forme de manifestation de rue, avec des conséquences que l'on peut deviner aisément. C'est le cas par exemple du président de la délégation spéciale de Matam, Badra Cheickna Koné, qui annonce en lieu et place de la manif

projetée par les FVG, l'organisation d'un grand carnaval. C'était à la faveur d'une conférence placée sous le signe de l'appel à un « oui » massif à la nouvelle constitution. « Je suis désolé de vous apprendre que ceux qui vous appellent à la manifestation sont hors du pays. Personne ne peut être à l'étranger et demander aux fils de cette

nation d'aller se faire tuer. La population de Matam, comme celle de la Guinée, n'accepte pas cet appel. Je demanderai à ceux qui appellent à la manifestation de venir. S'ils sont devant, les gens sortiront les accompagner...Ce que je peux garantir, c'est la mobilisation citoyenne, celle des artistes comédiens, des vrais Guinéens qui feront une manifestation culturelle. Ils sortiront et danseront au rythme des musiques du terroir pour montrer que ceux qui appellent à la manifestation ne sont pas responsables. », a martelé Badré Koné, tout en évoquant le volet sécuritaire en ces termes : « Les dispositions sont prises. À Matam, c'est le maire qui engage la sécurité des personnes et de leurs biens. Je signerai une réquisition pour demander la protection des citoyens qui viendront manifester leur joie et leur attachement au CNRD. Et à la date du 5 septembre, il n'y aura pas de manifestation. Je vous le promets : il n'y aura pas de manifestation le 5 septembre. » Pour sa part, le ministre porte-parole du Gouverne-

ment, Ousmane Gaoual Diallo, a lui aussi abordé le sujet au cours d'une conférence qu'il a animée lundi 1er septembre 2025. « Il y a un endroit où il faut déposer la demande. Même si cette demande doit être rejetée, c'est là-bas qu'elle peut être rejetée. Et il y a des voies de recours pour ce rejet aussi. Et puis, il faut s'identifier. Vous faites une demande, vous faites un itinéraire, vous signez, vous identifiez les responsables pour faire une manifestation. C'est cela la marche en Guinée. Est-ce que c'est dans ce cadre qu'on est ? Non, on est dans le cadre de l'anarchie où on voit circuler un document sur internet que personne ne signe, c'est marqué Forces vives de Guinée, dont on ne connaît pas les auteurs, on ne connaît pas l'itinéraire et on ne connaît pas la motivation. On dit partout en Guinée. Je pense que c'est plutôt un tract qu'un document en bonne et due forme qui demande à faire une manifestation », a-t-il fait remarquer.

Kèfina Diakité

Retour à l'ordre constitutionnel

Les Forces Sociales de Guinée interpellent le CNRD



Le jeudi 28 août, la coordination du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG) a publié une déclaration dans laquelle il invite clairement le CNRD et son gouvernement à suspendre le processus de Retour à l'Ordre Constitutionnel.

« Le Forum des Forces Sociales de Guinée s'interroge et s'inquiète sur la succession persistante de faits, à des visées politiques, assez symptomatiques d'une volonté d'exclusion et d'anéantissement des voix et aspirations contradictoires dans l'impérieuse nécessité de Retour à l'Ordre Constitutionnel. Malgré les efforts que nous n'avons jamais cessé de déployer par des alertes, des interpellations et des propositions auprès des autorités, ces regrettables faits de vio-

lation des droits et libertés se sont aggravés au fil du temps. Ils sont passés des arrestations et détentions jugés arbitraires, du bâillonnement de la presse, aux disparitions forcées et enlèvement, dont le cas le plus récent fut honteusement sur la personne de l'ancien Bâtonnier, Avocat à la Cour, Me Mohamed TRAORE pour ses prises de position en faveur du droit. Aujourd'hui, nous vivons un contexte de pauvreté accrue, d'insécurité galopante, de peur, de crise de liquidité ou

de billets jamais enregistrée dans le pays, et d'absence totale de chronogramme de gestion de la Transition, conformément à la Charte, depuis 4 ans, après le coup d'État. A cela s'ajoute l'absence d'un fichier électoral fiable certifié, malgré d'importants moyens investis du contribuable Guinéen. L'établissement dudit fichier, avec l'enregistrement des mineurs de 10 à 17 ans, a été contraire à la logique et le cadre légal fixant l'âge minimum à 18 ans. On ne peut non plus s'adosser au

RAVEC, qui n'exclut pas une catégorie d'âge (moins de 10 ans), comme ce fut le cas de l'enrôlement en question. En plus, des doutes n'ont élucidés demeurent sur : (i) le refus à des leaders politiques, anciens premiers ministres, le droit de se faire recenser, (ii) un déploiement inéquitable des kits d'enroulement signalé en défaveurs d'autres zones du pays et au niveau de la diaspora, et (iii) l'absorption absolue de l'Organe de Gestion des Elections par le MATD, contre toutes les aspirations majoritairement exprimées, y compris pendant le dialogue entre une partie des acteurs sociopolitiques et les Organes de la Transition, fin 2023. Dialogue, dont le rapport a été remis au Président de la Transition sous la caution morale des leaders religieux et les partenaires. Encore plus intrigant pour la crédibilité et l'apaisement du processus de Retour à l'Ordre Constitutionnel, est la décision de dissolution ou de suspension des partis politiques par le MATD, dont ceux considérés dans l'opinion publique comme ayant une grande majorité de Guinéens (militants et sympathisants) adhérents. Alors que le Retour apaisé et constructif à l'Ordre Constitutionnel, ne s'aurait se traduire par des manœuvres dilatoires

de conservation du pouvoir, à travers de simples formalités administratives et politiques, sans respect des principes et des valeurs démocratiques. Les Forces Sociales de Guinée, soucieuses de la précarité de vie actuelle des Guinéens, et engagées pour la consolidation de l'État de Droit, invitent les décideurs et acteurs aux commandes de cette Transition, ainsi que tous les partenaires à suspendre ce processus dit de Retour à l'Ordre Constitutionnel mal préparé, clivant, répressif et très préjudiciable à l'avenir du pays. », a écrit la Coordination du FFSG.

Mamadou Oury

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Campagne de septembre / Discours spécial

Les Témoins de Jéhovah lancent une campagne mondiale pour partager la solution biblique à la violence persistante



Conakry, Guinée, Libéria – 1er septembre 2025 — Plus de 9 millions de volontaires lanceront en septembre une campagne mondiale visant à informer le public d'une solution biblique pour mettre fin à toutes les guerres.

Alors que la terreur et l'effusion de sang continuent de ravager la scène mondiale, notamment dans des conflits majeurs comme la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le conflit israélo-palestinien et la guerre civile au Soudan, les Témoins de Jéhovah du monde entier distribueront le numéro 1 de 2025 de La Tour de Garde, intitulé « La fin de la guerre – Comment ? »

Nous vivons à une époque où les conflits violents, même les guerres à grande échelle, se multiplient. Nous croyons que ce magazine apportera de l'espoir non seulement aux millions de personnes qui souffrent de la violence causée par la guerre, mais aussi à tous ceux qui recherchent la paix dans leur vie", a déclaré Thierry Pourthié, porte-parole des Témoins de Jéhovah.

Ce magazine, à la fois concis et complet, aborde des sujets tels que :

- Pourquoi la guerre et les conflits violents persistent-ils ?
- Comment la guerre et les conflits violents prendront-ils fin ?
- Trouver la paix malgré la guerre et les conflits violents

Peut-être que le sujet le plus fascinant abordé dans le magazine est la réponse réconfortante à la question : Verrons-nous un jour une époque sans guerre ?

« La solution, qui remonte à une simple déclaration faite par Jésus dans la prière modèle bien connue, parfois appelée le Notre Père, touchera particulièrement ceux qui attendent que les gouvernements apportent un changement », a expliqué Pourthié.

Au cours de cette campagne d'un mois, les Témoins inviteront également les membres de la communauté à un discours spécial ayant le même thème que le magazine présenté. Ce discours de 30 minutes est ouvert au public et sera présenté dans le monde entier dans leurs lieux de culte appelés Salles du Royaume. Aucune quête n'est jamais faite lors des événements de cette organisation à but non lucratif.

« Nous invitons tous à y assister », a déclaré Pourthié. « Pour beaucoup, ce qu'ils entendront sera non seulement réconfortant, mais aussi porteur de changements dans leur vie. »



ENCADRÉ

Pour trouver une Salle du Royaume près de chez vous et assister au discours spécial intitulé « La fin de la guerre – Comment ? », [visitez jw.org](http://jw.org) > À propos de nous > Réunions

La Tour de Garde n°1 2025, « La fin de la guerre – Comment ? » sera également mise en avant et disponible en téléchargement numérique sur jw.org au cours du mois de septembre. Tout le contenu de jw.org est accessible gratuitement et aucun identifiant n'est requis